

Les lampes grecques et romaines du Musée de l'Arles antique

Le Musée de l'Arles Antique rassemble une collection de quatre cent seize lampes en terre cuite, recueillies exclusivement sur des sites arlésiens. Sauf huit lampes grecques, toutes sont romaines, vingt deux d'époque républicaine, trois cent quatre-vingt-trois d'époque impériale ; trois lampes semblent être des copies tardives. La collection compte également une lampe en fer et cinq en bronze. L'étude n'est pas celle d'une production, mais celle de lampes provenant toutes d'un même lieu d'utilisation.

Deux cent trente-six lampes font partie du fonds ancien des Musées d'Arles et ne sont accompagnées d'aucune donnée chronologique. Quatre proviennent des fouilles de Trinquetaille (1947), quatre autres des cryptoportiques (1951), et six de l'amphithéâtre (1930). D'autres sont issues de fouilles plus récentes, notamment de différents sites de Trinquetaille, sur la rive droite du Rhône : lors de campagnes successives de 1964 à 1970 dans le cimetière, cent trente lampes ont été trouvées autour d'un autel, de cippes, et lors du dégagement de certaines colonnes ; sept exemplaires ont été découverts sur le site dit de la Verrerie (1983), sept autres lors de la fouille d'une villa romaine, rue Pierre Brossolette (1987). Le reste de la collection a été trouvé sur la rive gauche du Rhône : une lampe provient du site dit de la Nouvelle Poste (1970), neuf autres du cirque romain (1970, 1972, 1988, 1989). Quatre exemplaires ont été recueillis lors des fouilles de la nécropole, avant la construction de la Résidence des Alyscamps (1976), une lampe provient du site de l'Esplanade (1979) et quatre des fouilles réalisées avant la construction du Musée de l'Arles antique en 1989. Six lampes proviennent du site de l'Île des Sables, à la pointe du Delta du Rhône (1990), trois ont été remontées du Rhône en 1990.

Différents secteurs de fouilles d'où proviennent les lampes sont présentés afin de restituer le contexte d'origine du matériel étudié. Les périodes durant lesquelles les différents types de décors sont utilisés grâce aux rapports établis entre les décors et le ou les types de lampes sur lesquels on les rencontre. Les sujets iconographiques se répartissent en quatre grands thèmes, connus dans d'autres collections déjà étudiées :

- le monde mythologique
- le monde des animaux
- les décors à sujet géométrique ou végétal.

Les lampes signées ont été classées suivant leur type de signature :

Les signatures de noms latins en relief d'abord, puis en creux, signatures de noms grecs en creux, les initiales, les signes, enfin les signatures non définies ou illisibles.

Les signatures et les initiales ont été classées par ordre alphabétique. Sous le terme signature sont groupés les abréviations des noms simples, les abréviations des *tria nomina* et les noms entiers. Les marques regroupent les initiales et les signes géométriques isolés. L'étude des signatures a permis d'identifier les différentes productions présentes à Arles.

Le classement des lampes romaines a été réalisé pour l'essentiel d'après la typologie établie par J. Deneauve pour les lampes de Carthage, en 1969. D'autres typologies sont citées en référence : celle de A. Ennabli, pour les lampes de la nécropole de Raqqada, en 1970, celle de M. Ponsich pour les lampes de Maurétanie Tingitane, en 1961 et celle établie par S. Loeschke pour les lampes de Vindonissa, en 1919. Les lampes grecques ont été classées d'après leur facture ; au tour à réservoir ouvert ou fermé.

Les similitudes existant entre les pâtes et les vernis font qu'il est difficile de distinguer les exemplaires importés des exemplaires issus d'ateliers locaux. Seule une étude physico-chimique des pâtes permettrait une répartition des lampes en différents groupes de production fondée sur la texture de la pâte, sa coloration et l'aspect du vernis. La confrontation des résultats obtenus pour chaque groupe avec du matériel céramique contemporain pourrait amener à la localisation des lieux de production et définir des aires de diffusion. Evidemment, une telle étude ne peut se faire qu'intégrée à un programme de laboratoire. La couleur de la pâte et du vernis a toutefois été précisée pour chacune des lampes cataloguées ; cette appréciation reste subjective ; elle est due uniquement à une observation à l'oeil nu. A partir de différentes études, trois groupes de lampes ont été établis : le premier rassemble les lampes de production italique, le second celles de production gauloise et le troisième celles de production nord-africaine.

Ce catalogue, sans être exhaustif, rassemble les lampes grecques et romaines trouvées entières ou pratiquement entières et certains fragments parmi les plus représentatifs de leur époque.

Introduction au « *Catalogue des lampes grecques et romaines* » par Bénédicte Robin Petitot. - Arles : les Collections du Musée de l'Arles antique, 2000.